



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>

Page facebook : www.facebook.com/basrhin.snuippfsu
page twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



Compte rendu du 3 septembre 2014

Déclaration liminaire à lire sur notre site

Mouvement : ajustements de rentrée

Les collègues en surnombre seront provisoirement affectés dans la circo la plus proche de leur domicile puis affectés au fur et à mesure des besoins. Ne pas hésiter à contacter les élus du SNUipp-FSU en cas de souci.

Intégration dans le corps de PE : 11 promus pour 22 candidats

Il reste 101 instituteurs / -trices dans le département, dont 67 en activité !

Tableau d'avancement à la HC

165 promotions pour 3 848 promouvables ! Nos adhérents ont été informés.

Le SNUipp-FSU rappelle qu'il milite pour le même avancement pour tous, au rythme le plus rapide et une fin de carrière au dernier échelon de la hors classe. Comme mesure transitoire, le ratio actuel de 4 % doit être porté le plus rapidement possible à 7 %, comme pour le corps des certifiés. La hors classe reste un mirage pour un trop grand nombre de PE.

Inédit dans le Bas-Rhin, la DASEN, contre l'avis unanime des représentants des personnels, a décidé de refuser la promotion au barème d'une collègue pour des manquements professionnels. Les promotions ne doivent en aucun cas servir à sanctionner des collègues, pour quelque raison que ce soit.

Consultation sur les programmes : lundi 29 septembre

Une demi-journée banalisée, la matinée du lundi 29 septembre, sera dédiée à la consultation des collègues sur les nouveaux programmes pour la maternelle et sur le socle commun pour l'école élémentaire.

Questions diverses

1- Les heures supplémentaires

Les remplaçants ainsi que les collègues sur postes fractionnés qui, du fait de la réforme des rythmes, risquent fort de dépasser les 24 h hebdomadaires compenseraient en fin d'année scolaire. Leurs heures seront comptabilisées par les secrétaires de circo et les collègues concernés pourraient alors partir en congés anticipés.

Le SNUipp-FSU engage les collègues à tenir effectivement leurs comptes. Les élus du SNUipp-FSU veilleront au respect des obligations de service.

En outre, le SNUipp-FSU rappelle son opposition farouche à l'annualisation du temps de travail qui dégrade encore les conditions de vie des enseignants et porte atteinte à nos garanties statutaires.

2- La multiplication exponentielle des postes à profil

Notre département compte désormais 346,25 postes inaccessibles par le mouvement.

Le SNUipp-FSU rappelle son opposition à ce type de postes car il s'agit en fait d'un contournement de l'équité de traitement garantie par le barème et qui se caractérise par l'opacité des critères de sélection.

3- Les élections professionnelles auront lieu du 27 novembre au 4 décembre.

Avec la réforme des rythmes scolaires, la représentativité des organisations syndicales dans les différentes instances apparaît comme un enjeu majeur pour la défense de nos conditions de travail et de notre statut de fonctionnaire.

Le vote sera électronique et générera donc des difficultés.

Une notice explicative des modalités de vote sera agrafée à la fiche de paie du mois d'août : lisez-la attentivement et activez sans attendre votre boîte académique.